



Financement européen pour vos projets

Veronika Verner
Chargée des projets européens
et communication
Fédération Nationale Familles de France

Contact: veronika.verner@familles-de-france.org

JOURNÉE DU RÉSEAU FAMILLES DE FRANCE 2018



Programme 2014-2020

Stratégie Europe 2020 a été signée en 2010.

Cette stratégie vise une **croissance « intelligente, durable et inclusive »** et fixe des objectifs en matière de recherche et développement, d'emploi, d'éducation, de lutte contre la pauvreté ou encore de climat.

Axes d'intervention de l'UE



Source: <http://www.europe-en-france.gouv.fr/L-Europe-s-engage/Fonds-europeens-2014-2020>



Les Fonds

20% du budget est géré par la Commission Européenne et ses DG (directorats générales) et sont distribués via Appels aux projets;

80% du budget est gérés par les Etats-membres (dont la France)



Les Fonds

La France gère ses fonds directement via **4 fonds européens structurels et d'investissement (FESI)**:

FONDS STRUCTURELS - dans le cadre de politique de cohésion économique, sociale et territoriale :

- 1) **Fonds européen du développement régional - FEDER**
- 2) **Fonds social européen - FSE**

Autres :

- 3) **Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER**
- 4) **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche - FEAMP**



STRATÉGIE EUROPE 2020



Fonds européens structurels et d'investissement (FESI)

Fonds structurels

FEDER

FSE

15,5 Mds €

FEADER

11,4 Mds €

FEAMP

588 M €

83 programmes européens en France

Source: <http://www.europe-en-france.gouv.fr/L-Europe-s-engage/Fonds-europeens-2014-2020>



Comment financer votre projet grâce aux fonds européens ?

Source video: <https://www.youtube.com/watch?v=mRB43A2OhWg>



FSE

L'objectif - soutenir la création d'emplois de meilleure qualité dans l'UE et d'améliorer les perspectives professionnelles des citoyens

65% du budget FSE est géré au **niveau national** - au titre de lutte contre la pauvreté, de l'accès à l'emploi et de la formation des travailleurs

35% sont allouées aux **Conseils régionaux** - au titre de la formation professionnelle, de l'apprentissage et d'orientation



FSE - thématiques

France sur 2014-2020 - 6 milliards d'€

4 objectifs thématiques :

- l'inclusion active et la lutte contre la pauvreté
- l'éducation et la formation tout au long de la vie
- l'accès à l'emploi durable et le soutien à la mobilité du travail
- le renforcement des capacités administratives (uniquement dans les DOM)



FSE - Programme opérationnel

Le Programme opérationnel national FSE « Emploi et inclusion » se concentre sur 3 axes:

- 1) accompagner vers l'emploi anticiper les mutations économiques et sécuriser les parcours professionnels
- 3) lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion .



FSE - Conditions

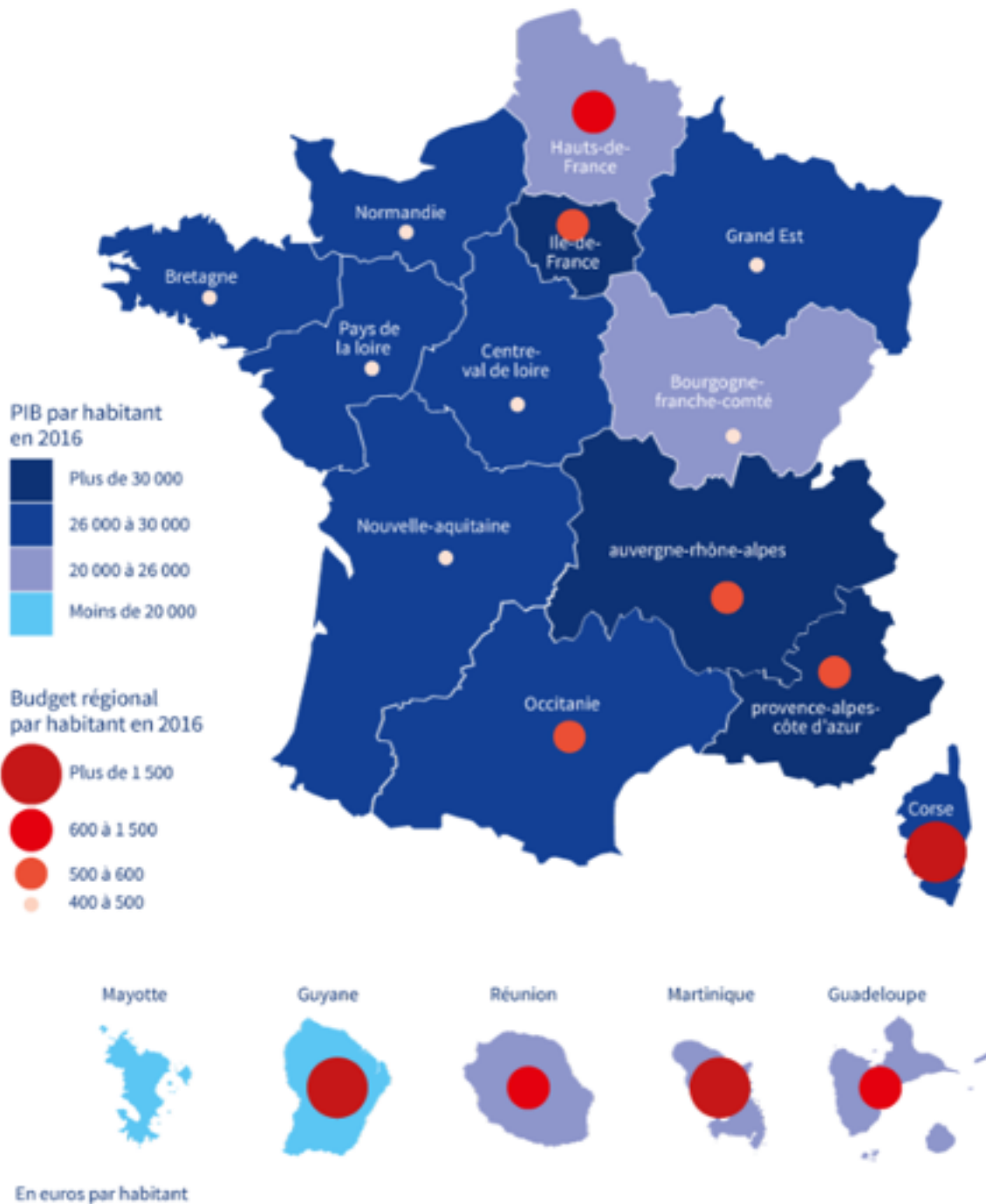
- FSE n'intervient jamais seul pour soutenir un projet, **mais toujours en cofinancement**
- La durée **ne peut pas excéder 36 mois.**
- Votre projet **ne doit pas être achevé ou totalement mise en œuvre avant** ou à la date de dépôt de la demande de financement.
- Vous **devez présenter toutes vos dépenses directes au réel** dans votre demande, même si le recours à un taux forfaitaire est possible.



FSE: Quel niveau de cofinancement ?

- Pour les **régions plus développées** où la part de fonds FSE peut atteindre **50%** du coût total du projet;
- Pour les **régions en transition** où le taux de cofinancement peut atteindre **60%** (10 régions en France: **Picardie, Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Franche-Comté, Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Corse**);
- Pour les **régions moins développées** où le taux peut atteindre **85%** (Les DOM en France)





Comment s'organise la gestion du projet FSE ?

Le suivi et la gestion des projets s'organise en 9 étapes:

1. La demande de financement FSE en ligne sur <https://ma-demarche-fse.fr/>
2. L'instruction de dossier de demande de financement
3. La programmation du dossier
4. Le conventionnement (et les avenants)
5. Les visites sur place
6. Les bilans et demandes de paiement
7. Le contrôle du service fait
8. Le paiement
9. L'archivage



Appels aux projets de la Commission Européenne

Programme « Droits, égalité et citoyenneté » 2014-2020

Objectifs spécifiques suivants:

- a) promouvoir la mise en œuvre effective du principe de non-discrimination
- b) prévenir le racisme, la xénophobie, l'homophobie et d'autres formes d'intolérance et combattre ces phénomènes;
- c) promouvoir et protéger les droits des personnes handicapées;
- d) promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes;
- e) prévenir et combattre toutes les formes de violence envers les enfants, les jeunes et les femmes;
- f) promouvoir et protéger les droits de l'enfant;
- g) contribuer à assurer le niveau le plus élevé de protection de la vie privée et des données à caractère personnel;
- h) promouvoir et renforcer l'exercice des droits découlant de la citoyenneté de l'Union;

EU Rights,
Equality
and
Citizenship
Programme
2014-2020



Appels aux projets de la Commission Européenne

- **Dates de dépôt fixes** en fonction d'appel au projet;
- Obligation d'avoir **d'autres organisations partenaires** (au niveau national: organismes publiques/d'Etat ou **2-3 partenaires dans les autres pays européens**) ;
- Envoi de dossier sous la **forme standardisée en ligne**, via le portail européen ;
- Il n'est pas possible demander de financement pour le projet déjà en cours;
- **Dossier préparée en anglais** de préférence (même si les dossiers en français sont acceptées)



Support de la région pour le montage de votre projet européen

Certaines régions de France proposent bourses pour vous faciliter la montage de projet européen, recherche des partenaires afin de pouvoir répondre au appel aux projets lancés par les DGs

Exemple de Région de Normandie:

- **Bourses au acteurs locales** pour aider au montage de projet.
- **Permet de couvrir:** frais de déplacement et de séjour, interprétariat et traduction, frais d'ingénierie et de personnel (dans une limite de 40% du budget total), représentation et accueil de partenaires européens
- Le montant de la bourse est de **3000 € maximum par projet**. Il ne peut couvrir plus de **80% du coût total** des dépenses précitées.



Programme ERASMUS+



Source video: https://www.youtube.com/watch?v=H_beGW7enHE

JOURNÉE DU RÉSEAU FAMILLES DE FRANCE 2018





MERCI !



Sources à consulter

- Les possibilités de financement de l'Union européenne. Guide du débutant // http://ec.europa.eu/archives/budget/funding/printpdf/budget_-_3.pdf
- Portail européen pour le dépôt des dossiers // <http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/home.html>
- Bourses Normandie // <https://aides.normandie.fr/bourse-regionale-daide-au-montage-de-projets-europeens>
- Agence Erasmus + France // <http://www.agence-erasmus.fr/index.php>
- FSE France // <http://www.fse.gouv.fr/>
- FAQ FSE France // <http://www.fse.gouv.fr/candidater-et-gerer/vous-etes-beneficiaire/mes-ressources/faq>
- Portail Ma démarche FSE // https://ma-demarche-fse.fr/si_fse/servlet/login.html

